



# Assemblée générale

Cinquante et unième session

Distr. Générale

4 novembre 1996

Original : anglais

---

## Point 124 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola

#### Rapport du Secrétaire général

Additif

#### *Résumé*

Le coût total du maintien de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III) pendant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 1996 au 30 juin 1997 a été initialement évalué à 335 140 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 328 230 000 dollars) dans le document A/50/651/Add.3, du 19 mars 1996.

Le présent rapport, qui est soumis en application du paragraphe 18 de la résolution 50/209 B de l'Assemblée générale, en date du 7 juin 1996, présente les prévisions de dépenses actualisées relatives au fonctionnement d'UNAVEM III pendant la même période, qui représentent au total 329 706 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 323 251 000 dollars), soit une diminution en chiffres bruts de 1,6 % par rapport aux chiffres initiaux. Une augmentation des dépenses est prévue à certaines rubriques, mais la diminution globale nette est imputable essentiellement à une réduction des dépenses prévues aux rubriques ci-après : personnel civil, transports, opérations aériennes, matériel divers, fournitures diverses, programmes d'information et programmes de déminage. Les prévisions révisées ont été calculées sur la base de l'effectif autorisé

suivant : 7 000 membres des contingents, 350 observateurs militaires et 260 observateurs de police civile, appuyés par un personnel civil de 678 membres (381 fonctionnaires internationaux et 297 agents locaux) et 75 Volontaires des Nations Unies. Le tableau d'effectifs civils comprend 16 postes destinés aux services administratifs et services d'appui logistique, approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la base de la résolution 50/209 B de l'Assemblée.

Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont indiquées au paragraphe 24 du rapport : elle devra notamment a) ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant brut de 167 684 400 dollars (montant net : 164 363 800 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 1996 au 30 juin 1997, comprenant le montant de 4 048 400 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et b) mettre ce montant en recouvrement, à raison d'un montant brut de 27 947 400 dollars par mois (montant net : 27 393 970 dollars) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1997, au cas où le Conseil de sécurité prorogerait le mandat d'UNAVEM III.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1 - 7	5
II. Administration financière .....	8 - 12	6
A. Exercice budgétaire .....	8	6
B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de l'UNAVEM jusqu'au 31 décembre 1996 .....	9	6
C. État des contributions mises en recouvrement .....	10	6
D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale .....	11 - 12	6
III. Remboursement des pays qui fournissent des contingents .....	13	7
IV. Prévisions révisées pour la période comprise entre le 1er juillet 1996 et le 30 juin 1997 .....	14 - 19	7
V. Effectifs nécessaires .....	20 - 22	9
VI. Observations et commentaires faisant suite à des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	23	10
VII. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session .....	24	10

	<i>Page</i>
<i>Annexes</i>	
I. Prévisions de dépenses actualisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 .....	11
II. Dépenses courantes et dépenses non renouvelables pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 .....	17
III. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : indications complémentaires .....	22
A. Paramètres budgétaires (propres à la Mission) .....	22
B. Dépenses prévues non renouvelables .....	27
C. Explications supplémentaires .....	32
IV. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant du début de la Mission au 31 décembre 1996 (au 31 octobre 1996) .....	34
V. Services contractuels d'appui logistique : administration et domaines d'activité .....	37

## I. Introduction

1. Le coût du maintien de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III) pendant la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 a été initialement estimé à 335 140 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 328 230 000 dollars) dans le rapport A/50/651/Add.3, du 19 mars 1996.
2. Dans son rapport du 23 avril 1996 (A/50/814/Add.1 et Corr.1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que les prévisions de dépenses présentées par le Secrétaire général soient réduites de 5 millions de dollars au titre du personnel civil.
3. Par sa résolution 50/209 B du 7 juin 1996, l'Assemblée générale a pris note des prévisions de dépenses présentées dans le document A/50/651/Add.3, a souscrit aux observations et recommandations formulées par le Comité consultatif et a décidé d'ouvrir, aux fins du fonctionnement d'UNAVEM III pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1996, un crédit d'un montant brut de 165 070 000 dollars (montant net : 161 935 600 dollars) et un montant de 4 048 500 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, soit au total en chiffres bruts 169 118 500 dollars (montant net : 165 984 100 dollars). Ce montant devait être mis en recouvrement à raison d'un montant brut de 28 186 410 dollars par mois (montant net : 27 664 010 dollars). Aux termes de la même résolution, un montant supplémentaire de 1 million de dollars, au titre des services administratifs et d'appui logistique, notamment la supervision des marchés, a été ouvert et mis en recouvrement.
4. Le présent rapport, soumis en application de la résolution 50/209 B de l'Assemblée générale, présente les prévisions actualisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : celles-ci représentent en chiffres bruts 329 706 000 dollars (montant net : 323 251 000 dollars), soit une diminution de 1,6 % (5 434 000 dollars) en chiffres bruts par rapport au budget initial.
5. Le présent rapport est à compléter par le document A/50/651/Add.3, qui contient entre autres des informations sur le mandat politique, le plan des opérations, l'accord sur le statut des forces, les dépenses non renouvelables et l'organigramme d'UNAVEM III.
6. Depuis le dernier rapport sur le financement d'UNAVEM III (A/50/651/Add.3), le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité quatre rapports sur la situation en Angola, y compris sur les progrès du processus de paix et sur la situation économique et sociale dans le pays, le 4 avril (S/1996/248 et S/1996/248/Add.1 du 8 avril 1996), le 30 avril (S/1996/328), le 27 juin (S/1996/503) et le 4 octobre (S/1996/827). Dans le dernier de ces rapports, le Secrétaire général a indiqué que l'application du processus de paix continuait de progresser lentement, y compris la constitution des forces armées angolaises (FAA) et la démobilisation des combattants de l'União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA). En raison de restrictions imposées dans certaines régions par l'UNITA, les activités de remise en état des routes et de déminage, menées par la société de déminage travaillant pour le compte de l'ONU, ainsi que les activités des brigades angolaises de déminage, ont elles aussi progressé lentement. Le cessez-le-feu a continué à tenir dans l'ensemble du pays, seules quelques violations mineures étant signalées dans certaines régions, notamment dans les provinces diamantifères de Lunda Norte et Lunda Sul. Les observateurs de police civile ont continué de contrôler la neutralité de la Police nationale angolaise, l'ordre public et la libre circulation des personnes et des marchandises. En outre, la police civile collabore avec le Groupe des droits de l'homme d'UNAVEM III pour contrôler le respect des droits de l'homme et enquêter sur les violations présumées. UNAVEM III ne dispose pas encore des moyens nécessaires pour faire fonctionner la radio des Nations Unies, mais elle a reçu du temps d'antenne supplémentaire à la radio et à la télévision nationales.
7. Par sa résolution 1075 (1996) du 11 octobre 1996, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat d'UNAVEM III pour une période de deux mois allant du 12 octobre au 11 décembre 1996.

## **II. Administration financière**

### **A. Exercice budgétaire**

8. L'exercice budgétaire couvre la période de 12 mois allant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, conformément à la section I de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1994.

### **B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de l'UNAVEM jusqu'au 31 décembre 1996**

9. Le montant total des ressources mises à la disposition de la Mission depuis sa création le 3 janvier 1989 jusqu'au 31 décembre 1996 s'élève en chiffres bruts à 791 667 700 dollars (montant net : 776 192 700 dollars). Sur ce montant, les sommes remboursées aux États Membres se sont chiffrées à 4 743 200 dollars en chiffres bruts (montant net : 4 675 400 dollars). Les coûts standard et dépenses réelles pour la même période s'élèvent à 767 371 900 dollars bruts (montant net : 752 215 900 dollars). Des informations à ce sujet sont présentées en détail à l'annexe IV du présent rapport.

### **C. État des contributions mises en recouvrement**

10. Au 31 octobre 1996, un montant total de 758 493 075 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période allant de la création de la Mission (3 janvier 1989) au 11 décembre 1996. Les contributions reçues pour cette période se sont élevées à 612 892 188 dollars. En outre, les contributions non acquittées ont été réduites d'un montant de 738 030 dollars conformément à la résolution 50/83 de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1995, si bien que le manque à recevoir est de 144 862 857 dollars.

### **D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale**

11. Au paragraphe 19 de sa résolution 50/209 B, l'Assemblée générale a notamment invité les États Membres à apporter à la Mission des contributions volontaires, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Aucune contribution volontaire n'a été reçue en plus de celles qui sont indiquées à l'annexe IX du document A/50/651/Add.1 en date du 6 novembre 1995.
12. Un fonds d'affectation spéciale pour les activités de déminage a été créé à l'appui des activités de déminage menées en Angola. Une contribution volontaire d'un montant de 500 000 francs suisses a été reçue du Gouvernement suisse. Aucune dépense financée par prélèvement sur ce fonds n'a été autorisée à ce jour.

### III. Remboursement des pays qui fournissent des contingents

13. Des contingents ont été fournis par les gouvernements des pays suivants : Bangladesh, Brésil, Égypte, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Jordanie, Malaisie, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Ukraine, Uruguay, Zambie et Zimbabwe. Les dépenses relatives aux contingents ont été intégralement remboursées à ces gouvernements, selon les taux standard établis par l'Assemblée générale, pour la période prenant fin le 30 novembre 1995. On estime à 48 160 800 dollars le montant dû au titre de ces dépenses pour la période comprise entre le 1er décembre 1995 et le 30 juin 1996. Des précisions sont indiquées au tableau 1 ci-après.

Tableau 1 **Montants dus aux pays qui fournissent des contingents pour la période allant du 1er décembre 1995 au 30 juin 1996**  
(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total</i>
Solde et indemnités	43 356,4
Indemnité des spécialistes	1 732,6
Indemnité d'habillement et d'équipement	3 071,8
<b>Total</b>	<b>48 160,8</b>

### IV. Prévisions révisées pour la période comprise entre le 1er juillet 1996 et le 30 juin 1997

14. Le coût total du maintien d'UNAVEM III pendant la période comprise entre le 1er juillet 1996 et le 30 juin 1997 était initialement estimé à 335 140 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 328 230 000 dollars), comme indiqué à l'annexe I du document A/50/651/Add.3.
15. Ces chiffres ont été révisés en fonction des éléments ci-après : a) augmentation de l'indemnité de subsistance en mission, qui est passée de 65 à 72 dollars par personne et par jour, ainsi que de l'indemnité de repas versée au personnel des contingents (officiers d'état-major), qui est passée de 30 à 35 dollars par personne et par jour à compter du 1er mai 1996; b) réduction du nombre de fonctionnaires civils internationaux, qui est passé de 417 à 381 (effectif autorisé actuellement); c) diminution de la prime de risque versée aux Volontaires des Nations Unies; d) remplacement d'un appareil Ilyouchine IL-76 par un Boeing 727, à partir du 23 octobre 1996; e) renouvellement du contrat relatif aux services d'appui logistique, prenant effet le 19 juillet 1996; et f) montant des dépenses effectivement engagées lors de périodes précédentes.
16. Le coût du maintien d'UNAVEM III pendant la période comprise entre le 1er juillet 1996 et le 30 juin 1997 est maintenant estimé à 329 706 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 323 251 000 dollars), soit une diminution de 5 434 000 dollars en chiffres bruts par rapport au montant initial. Cette diminution est imputable aux éléments ci-après : réduction du personnel international (2 924 000 dollars), réduction du montant prévu pour les Volontaires des Nations Unies (360 000 dollars) et réductions au titre des transports (1 680 000 dollars), des avions (2 949 000 dollars), des pièces de rechange à la rubrique matériel divers (120 000 dollars), des demandes d'indemnisation et règlements (30 000 dollars), des dépenses de représentation (9 000 dollars), des fournitures diverses (213 000 dollars), des programmes d'information (143 000 dollars) et des programmes de déminage (624 000 dollars). Ces économies sont annulées en partie

par les augmentations prévues aux rubriques ci-après : indemnités de subsistance en mission des observateurs militaires (894 000 dollars), des membres du contingent servant d'officiers d'état-major (586 000 dollars), des observateurs de police civile (664 000 dollars) et du personnel international (122 000 dollars), indemnités de subsistance des équipages (42 000 dollars), matériel informatique (84 000 dollars) et services divers (1 226 000 dollars). On trouvera au tableau 2 ci-après une récapitulation des changements par rapport aux prévisions initiales. Les chiffres sont calculés sur la base des effectifs autorisés ci-après : 7 000 membres des contingents, 350 observateurs militaires et 260 observateurs de police civile, appuyés par un personnel civil de 678 personnes (381 fonctionnaires internationaux et 297 agents locaux) et 75 Volontaires des Nations Unies. Les chiffres relatifs au personnel civil tiennent compte du fait que le Comité consultatif a approuvé 16 postes supplémentaires pour les services administratifs et les services d'appui logistique, y compris la supervision des marchés, conformément à la résolution 50/209 B de l'Assemblée générale.

Tableau 2 **Modifications par rapport aux prévisions de dépenses initiales**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<b>Réductions</b>	
Traitements du personnel international	(1 516)
Dépenses communes de personnel	(953)
Volontaires des Nations Unies	(360)
Pièces de rechange (transports)	(1 680)
Avions	(2 949)
Pièces de rechange (matériel divers)	(120)
Demandes d'indemnisation et règlements	(30)
Dépenses de représentation	(9)
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	(213)
Dépenses de production pour les programmes d'information	(143)
Programmes de déminage	(624)
Contributions du personnel	(455)
<b>Total partiel</b>	<b>(9 052)</b>
<b>Augmentations</b>	
Indemnité de subsistance en mission	
Observateurs militaires	894
Contingents	586
Observateurs de police civile	664
Personnel international	122
Indemnité de subsistance des équipages	42
Matériel informatique	84
Services contractuels	1 226
<b>Total partiel</b>	<b>3 618</b>
<b>Total</b>	<b>(5 434)</b>

17. On trouvera à l'annexe I une présentation détaillée, par rubrique budgétaire, des prévisions de dépenses révisées. Environ 30 % des chiffres ont été calculés sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le Manuel des coûts standard. Le pourcentage restant (70 %) concerne les dépenses propres à la Mission et d'autres rubriques pouvant ne pas correspondre aux coûts standard, lesquelles sont exposées en détail à l'annexe III.A.



18. L'annexe I présente aussi, dans la première colonne, les prévisions de dépenses initiales pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, telles qu'elles figuraient dans le document A/50/651/Add.3, dans la deuxième colonne les prévisions révisées et, dans la troisième colonne, la différence (augmentation ou diminution) entre les chiffres des deux premières colonnes. On trouvera à l'annexe II une présentation des prévisions de dépenses réparties entre dépenses courantes et dépenses non renouvelables. Des informations supplémentaires sur les modifications apportées aux prévisions initiales sont données aux sections A, B et C de l'annexe III : la section A indique les paramètres propres à la Mission, la section B a trait aux dépenses non renouvelables et la section C présente des explications supplémentaires concernant les prévisions.
19. Comme suite à la demande présentée par l'Assemblée générale au paragraphe 18 de sa résolution 50/209 B, des renseignements sur l'organisation et l'ampleur du contrat relatif aux services d'appui logistiques sont présentés à l'annexe V.

## V. Effectifs nécessaires

20. Les prévisions de dépenses initiales étaient calculées en fonction d'un effectif de 714 personnes, à savoir 417 fonctionnaires internationaux et 297 agents locaux. Les effectifs autorisés sont maintenant de 678 personnes, soit 381 fonctionnaires internationaux et 297 agents locaux et comprennent les 16 postes internationaux supplémentaires (1 P-3, 5 P-2 et 10 FS-6/FS-1) destinés aux services administratifs et services d'appui logistique, y compris la supervision des marchés.
21. En attendant que le processus électoral progresse en Angola, un poste D-1 a été bloqué dans la Division électorale, et il n'est pas prévu dans les prévisions révisées.
22. Le tableau 3 ci-après présente les effectifs prévus initialement et ceux qui sont autorisés actuellement, présentés par catégorie et par classe.

Tableau 3 **Effectifs prévus initialement et effectifs autorisés**

	<i>Proposition initiale (A/50/651/Add.3)</i>	<i>Effectifs autorisés</i>
Secrétaire général adjoint	1	1
Sous-Secrétaire général	2	2
D-2	1	1
D-1	4	4
P-5	21	21
P-4	27	27
P-3	75	73
P-2/P-1	20	20
Services généraux		
1re classe	—	5
Autres classes	147	120
Service mobile	114	102
Service de sécurité	5	5
<b>Total partiel</b>	<b>417</b>	<b>381</b>
Personnel local	297	297
Volontaires des Nations Unies	75	75
<b>Total</b>	<b>789</b>	<b>753</b>

## **VI. Observations et commentaires faisant suite à des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

23. Il ne reste plus d'observations ou de recommandations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires appelant des observations.

## **VII. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session**

24. En ce qui concerne le financement d'UNAVEM III, l'Assemblée générale doit prendre les décisions ci-après à sa cinquante et unième session :
- a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 167 684 400 dollars (montant net : 164 363 800 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, comprenant le montant de 4 048 400 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, en plus du montant de 170 118 500 dollars en chiffres bruts (montant net : 166 984 100 dollars) déjà ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/209 B pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1996;
  - b) Mettre en recouvrement le montant de 167 684 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 164 363 800 dollars), à raison d'un montant brut de 27 947 400 dollars (montant net : 27 393 970 dollars) par mois, à compter du 1er janvier 1997, au cas où le Conseil déciderait de proroger le mandat d'UNAVEM III au-delà du 11 décembre 1996.

## Annexe I

### Prévisions de dépenses actualisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions de dépenses initiales (voir A/50/651/Add.3) (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses actualisées (2)</i>	<i>Augmentation/ (diminution) (3) = (2) - (1)</i>
<b>1. Personnel militaire</b>			
<i>a) Observateurs militaires</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	8 304	9 198	894
Frais de voyage	1 890	1 890	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	70	70	—
<b>Total partiel</b>	<b>10 264</b>	<b>11 158</b>	<b>894</b>
<i>b) Contingents</i>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	86 403	86 403	—
Détente et loisirs	1 365	1 365	—
Rations	24 622	24 622	—
Indemnité journalière	3 270	3 270	—
Indemnité de subsistance (missions)	3 515	4 101	586
Déploiement, relève et rapatriement	15 106	15 106	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	5 880	5 880	—
<b>Total partiel</b>	<b>140 161</b>	<b>140 747</b>	<b>586</b>
<i>c) Autres dépenses afférentes aux contingents</i>			
Matériel appartenant aux contingents	22 367	22 367	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	3 044	3 044	—
<b>Total partiel</b>	<b>25 411</b>	<b>25 411</b>	<b>—</b>
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>175 836</b>	<b>177 316</b>	<b>1 480</b>
<b>2. Personnel civil</b>			
<i>a) Police civile</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	6 169	6 833	664
Frais de voyage	1 404	1 404	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	52	52	—
<b>Total partiel</b>	<b>7 625</b>	<b>8 289</b>	<b>664</b>
<i>b) Personnel international et personnel local</i>			
Traitements du personnel international	21 113	19 597	(1 516)
Traitements du personnel local	3 742	3 742	—
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—
Personnel temporaire	—	—	—
Dépenses communes de personnel	14 101	13 148	(953)

	<i>Prévisions de dépenses initiales (voir A/50/651/Add.3) (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses actualisées (2)</i>	<i>Augmentation/ (diminution) (3) = (2) - (1)</i>
Indemnité de subsistance (missions)	9 882	10 004	122
Autres voyages autorisés	71	71	—
<b>Total partiel</b>	<b>48 909</b>	<b>46 562</b>	<b>(2 347)</b>
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	4 050	3 690	(360)
Contrats de louage de services individuels	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>4 050</b>	<b>3 690</b>	<b>(360)</b>
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	—	—	—
<b>Total partiel</b>	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	—	—	—
<b>Total partiel</b>	—	—	—
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>60 584</b>	<b>58 541</b>	<b>(2 043)</b>
<b>3. Locaux/hébergement</b>			
Location de locaux	10 577	10 577	—
Aménagement et rénovation des locaux	917	917	—
Fournitures d'entretien	400	400	—
Services d'entretien	336	336	—
Éclairage, chauffage, énergie et eau	941	941	—
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	75	75	—
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>13 246</b>	<b>13 246</b>	—
<b>4. Remise en état des infrastructures</b>			
Réfection des pistes d'atterrissage	—	—	—
Réfection des routes	—	—	—
Réparation des ponts	76	76	—
<b>Total, rubrique 4</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	—
<b>5. Transports</b>			
Achat de véhicules	256	256	—
Location de véhicules	—	—	—
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	8 880	7 200	(1 680)
Carburants et lubrifiants	2 777	2 777	—
Assurance	551	551	—
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>12 464</b>	<b>10 784</b>	<b>(1 680)</b>

	<i>Prévisions de dépenses initiales (voir A/50/651/Add.3) (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses actualisées (2)</i>	<i>Augmentation/ (diminution) (3) = (2) - (1)</i>
<b>6. Opérations aériennes</b>			
<i>a) Hélicoptères</i>			
Location/affrètement	2 990	2 990	—
Carburants et lubrifiants	618	618	—
Déploiement/retrait	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	14	14	—
<b>Total partiel</b>	<b>3 622</b>	<b>3 622</b>	<b>—</b>
<i>b) Avions</i>			
Location/affrètement	22 571	21 521	(1 050)
Carburants et lubrifiants	5 068	3 169	(1 899)
Déploiement/retrait	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	13	13	—
<b>Total partiel</b>	<b>27 652</b>	<b>24 703</b>	<b>(2 949)</b>
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	—	42	42
<i>d) Autres dépenses</i>			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	180	180	—
Citernes à carburant	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>—</b>
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>31 454</b>	<b>28 547</b>	<b>(2 907)</b>
<b>7. Opérations navales</b>	—	—	—
<b>8. Transmissions</b>			
<i>a) Éléments complémentaires</i>			
Matériel de transmissions	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	2 292	2 292	—
Matériel d'entretien et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	3 890	3 890	—
<b>Total partiel</b>	<b>6 182</b>	<b>6 182</b>	<b>—</b>
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—
<b>Total, rubrique 8</b>	<b>6 182</b>	<b>6 182</b>	<b>—</b>
<b>9. Matériel divers</b>			
Mobilier de bureau	25	25	—
Matériel de bureau	—	—	—

	<i>Prévisions de dépenses initiales (voir A/50/651/Add.3)</i> (1)	<i>Prévisions de dépenses actualisées</i> (2)	<i>Augmentation/ (diminution)</i> (3) = (2) - (1)
Matériel informatique	—	84	84
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—
Matériel médical et dentaire	50	50	—
Matériel d'hébergement	50	50	—
Matériel de réfrigération	—	—	—
Matériel divers	82	82	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	420	300	(120)
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—
<b>Total, rubrique 9</b>	<b>627</b>	<b>591</b>	<b>(36)</b>
<b>10. Fournitures et services</b>			
<i>a) Services divers</i>			
Vérification des comptes	198	198	
Services contractuels	18 137	19 363	1 226
Services informatiques	—	—	—
Service de sécurité	3 000	3 000	—
Services et traitements médicaux	120	120	—
Demandes d'indemnisation et règlements	60	30	(30)
Dépenses de représentation	18	9	(9)
Autres services	193	193	—
<b>Total partiel</b>	<b>21 726</b>	<b>22 913</b>	<b>1 187</b>
<i>b) Fournitures diverses</i>			
Papeterie et fournitures de bureau	384	384	—
Fournitures médicales	900	900	—
Fournitures sanitaires et de nettoyage	248	248	—
Abonnements	7	7	—
Fournitures électriques	300	300	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	513	300	(213)
Fournitures pour la défense des périmètres	420	420	—
Cartes d'état-major	41	41	—
Intendance et magasins	840	840	—
<b>Total partiel</b>	<b>3 653</b>	<b>3 440</b>	<b>(213)</b>
<b>Total, rubrique 10</b>	<b>25 379</b>	<b>26 353</b>	<b>974</b>

	<i>Prévisions de dépenses initiales (voir A/50/651/Add.3)</i> (1)	<i>Prévisions de dépenses actualisées</i> (2)	<i>Augmentation/ (diminution)</i> (3) = (2) - (1)
<b>11. Fournitures et services liés aux élections</b>	—	—	—
<b>12. Programmes d'information</b>			
Matériel	10	10	—
Fournitures et accessoires	114	114	—
Services contractuels	—	—	—
Dépenses de production du Département de l'information	263	120	(143)
<b>Total, rubrique 12</b>	<b>387</b>	<b>244</b>	<b>(143)</b>
<b>13. Programmes de formation</b>			
Consultants	—	—	—
Frais de voyage des consultants	—	—	—
Matériel de formation	—	—	—
Supports didactiques	—	—	—
Services divers	25	25	—
<b>Total, rubrique 13</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	—
<b>14. Programmes de déminage</b>			
<i>a) Acquisition de matériel</i>			
Matériel de déminage	116	116	—
Matériel divers	90	90	—
<b>Total partiel</b>	<b>206</b>	<b>206</b>	—
<i>b) Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</i>			
Salaires et repas	574	240	(334)
Services divers	240	240	—
Fournitures diverses	710	420	(290)
<b>Total partiel</b>	<b>1 524</b>	<b>900</b>	<b>(624)</b>
<b>Total, rubrique 14</b>	<b>1 730</b>	<b>1 106</b>	<b>(624)</b>
<b>15. Aide au désarmement et à la démobilisation</b>	—	—	—
<b>16. Fret aérien et de surface</b>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	240	240	—
<b>Total, rubrique 16</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	—
<b>17. Système intégré de gestion</b>	—	—	—
<b>18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	—	—	—
<b>19. Contributions du personnel</b>	6 910	6 455	(455)
<b>Total, rubriques 1 à 19</b>	<b>335 140</b>	<b>329 706</b>	<b>(5 434)</b>

	<i>Prévisions de dépenses initiales (voir A/50/651/Add.3) (1)</i>	<i>Prévisions de dépenses actualisées (2)</i>	<i>Augmentation/ (diminution) (3) = (2) - (1)</i>
<b>20. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(6 910)	(6 455)	455
<b>21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)</b>	—	—	—
<b>Total, rubriques 1 à 21</b>	<b>328 230</b>	<b>323 251</b>	<b>(4 979)</b>
Montant brut des ressources nécessaires	335 140	329 706	(5 434)
Montant net des ressources nécessaires	328 230	323 251	(4 979)
<b>22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)</b>	—	—	—
<b>Total des ressources</b>	<b>328 230</b>	<b>323 251</b>	<b>(4 979)</b>



## Annexe II

### Dépenses courantes et dépenses non renouvelables pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total (1) = (2) + (3)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses courantes) (3)
<b>1. Personnel militaire</b>			
<i>a) Observateurs militaires</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	9 198	—	9 198
Frais de voyage	1 890	—	1 890
Indemnité d'habillement et d'équipement	70	—	70
<b>Total partiel</b>	<b>11 158</b>	<b>—</b>	<b>11 158</b>
<i>b) Contingents</i>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	86 403	—	86 403
Détente et loisirs	1 365	—	1 365
Rations	24 622	—	24 622
Indemnité journalière	3 270	—	3 270
Indemnité de subsistance (missions)	4 101	—	4 101
Déploiement, relève et rapatriement	15 106	—	15 106
Indemnité d'habillement et d'équipement	5 880	—	5 880
<b>Total partiel</b>	<b>140 747</b>	<b>—</b>	<b>140 747</b>
<i>c) Autres dépenses afférentes aux contingents</i>			
Matériel appartenant aux contingents	22 367	—	22 367
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	3 044	—	3 044
<b>Total partiel</b>	<b>25 411</b>	<b>—</b>	<b>25 411</b>
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>177 316</b>	<b>—</b>	<b>177 316</b>
<b>2. Personnel civil</b>			
<i>a) Police civile</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	6 833	—	6 833
Frais de voyage	1 404	—	1 404
Indemnité d'habillement et d'équipement	52	—	52
<b>Total partiel</b>	<b>8 289</b>	<b>—</b>	<b>8 289</b>
<i>b) Personnel international et personnel local</i>			
Traitements du personnel international	19 597	—	19 597
Traitements du personnel local	3 742	—	3 742
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—
Personnel temporaire	—	—	—
Dépenses communes de personnel	13 148	—	13 148

	Total (1) = (2) + (3)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses courantes) (3)
Indemnité de subsistance (missions)	10 004	—	10 004
Autres voyages autorisés	71	—	71
<b>Total partiel</b>	<b>46 562</b>	<b>—</b>	<b>46 562</b>
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	3 690	—	3 690
Contrats de louage de services individuels	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>3 690</b>	<b>—</b>	<b>3 690</b>
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>58 541</b>	<b>—</b>	<b>58 541</b>
<b>3. Locaux/hébergement</b>			
Location de locaux	10 577	—	10 577
Aménagement et rénovation des locaux	917	—	917
Fournitures d'entretien	400	—	400
Services d'entretien	336	—	336
Éclairage, chauffage, énergie et eau	941	—	941
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	75	—	75
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>13 246</b>	<b>—</b>	<b>13 246</b>
<b>4. Remise en état des infrastructures</b>			
Réfection des pistes d'atterrissage	—	—	—
Réfection des routes	—	—	—
Réparation des ponts	76	—	76
<b>Total, rubrique 4</b>	<b>76</b>	<b>—</b>	<b>76</b>
<b>5. Transports</b>			
Achat de véhicules	256	256	—
Location de véhicules	—	—	—
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	7 200	—	7 200
Carburants et lubrifiants	2 777	—	2 777
Assurance	551	—	551
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>10 784</b>	<b>256</b>	<b>10 528</b>

	Total (1) = (2) + (3)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses courantes) (3)
<b>6. Opérations aériennes</b>			
<i>a) Hélicoptères</i>			
Location/affrètement	2 990	—	2 990
Carburants et lubrifiants	618	—	618
Déploiement/retrait	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	14	—	14
<b>Total partiel</b>	<b>3 622</b>	<b>—</b>	<b>3 622</b>
<i>b) Avions</i>			
Location/affrètement	21 521	—	21 521
Carburants et lubrifiants	3 169	—	3 169
Déploiement/retrait	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	13	—	13
<b>Total partiel</b>	<b>24 703</b>	<b>—</b>	<b>24 703</b>
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	42	—	42
<i>d) Autres dépenses</i>			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	180	—	180
Citernes à carburant	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>180</b>	<b>—</b>	<b>180</b>
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>28 547</b>	<b>—</b>	<b>28 547</b>
<b>7. Opérations navales</b>	—	—	—
<b>8. Transmissions</b>			
<i>a) Éléments complémentaires</i>			
Matériel de transmissions	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	2 292	—	2 292
Matériel d'entretien et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	3 890	—	3 890
<b>Total partiel</b>	<b>6 182</b>	<b>—</b>	<b>6 182</b>
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—
<b>Total, rubrique 8</b>	<b>6 182</b>	<b>—</b>	<b>6 182</b>
<b>9. Matériel divers</b>			
Mobilier de bureau	25	25	—
Matériel de bureau	—	—	—
Matériel informatique	84	84	—
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—

	Total (1) = (2) + (3)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses courantes) (3)
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—
Matériel médical et dentaire	50	50	—
Matériel d'hébergement	50	50	—
Matériel de réfrigération	—	—	—
Matériel divers	82	82	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	300	—	300
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—
<b>Total, rubrique 9</b>	<b>591</b>	<b>291</b>	<b>300</b>
<b>10. Fournitures et services</b>			
<i>a) Services divers</i>			
Vérification des comptes	198	—	198
Services contractuels	19 363	—	19 363
Services informatiques	—	—	—
Service de sécurité	3 000	—	3 000
Services et traitements médicaux	120	—	120
Demandes d'indemnisation et règlements	30	—	30
Dépenses de représentation	9	—	9
Autres services	193	—	193
<b>Total partiel</b>	<b>22 913</b>	<b>—</b>	<b>22 913</b>
<i>b) Fournitures diverses</i>			
Papeterie et fournitures de bureau	384	—	384
Fournitures médicales	900	—	900
Fournitures sanitaires et de nettoyage	248	—	248
Abonnements	7	—	7
Fournitures électriques	300	—	300
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	300	—	300
Fournitures pour la défense des périmètres	420	—	420
Cartes d'état-major	41	—	41
Intendance et magasins	840	—	840
<b>Total partiel</b>	<b>3 440</b>	<b>—</b>	<b>3 440</b>
<b>Total, rubrique 10</b>	<b>26 353</b>	<b>—</b>	<b>26 353</b>
<b>11. Fournitures et services liés aux élections</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>12. Programmes d'information</b>			
Matériel	10	10	—
Fournitures et accessoires	114	—	114
Services contractuels	—	—	—
Dépenses de production du Département de l'information	120	—	120
<b>Total, rubrique 12</b>	<b>244</b>	<b>10</b>	<b>234</b>

	<i>Total</i> <i>(1) = (2) + (3)</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i> <i>(2)</i>	<i>Dépenses courantes</i> <i>(3)</i>
<b>13. Programmes de formation</b>			
Consultants	—	—	—
Frais de voyage des consultants	—	—	—
Matériel de formation	—	—	—
Supports didactiques	—	—	—
Services divers	25	25	—
<b>Total, rubrique 13</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>—</b>
<b>14. Programmes de déminage</b>			
<i>a) Acquisition de matériel</i>			
Matériel de déminage	116	116	—
Matériel divers	90	90	—
<b>Total partiel</b>	<b>206</b>	<b>206</b>	<b>—</b>
<i>b) Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</i>			
Salaires et repas	240	—	240
Services divers	240	—	240
Fournitures diverses	420	—	420
<b>Total partiel</b>	<b>900</b>	<b>—</b>	<b>900</b>
<b>Total, rubrique 14</b>	<b>1 106</b>	<b>206</b>	<b>900</b>
<b>15. Aide au désarmement et à la démobilisation</b>	—	—	—
<b>16. Fret aérien et de surface</b>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	240	—	240
<b>Total, rubrique 16</b>	<b>240</b>	<b>—</b>	<b>240</b>
<b>17. Système intégré de gestion</b>	—	—	—
<b>18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	—	—	—
<b>19. Contributions du personnel</b>	6 455	—	6 455
<b>Total, rubriques 1 à 19</b>	<b>329 706</b>	<b>788</b>	<b>328 918</b>
<b>20. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(6 455)	—	(6 455)
<b>21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)</b>	—	—	—
<b>Total, rubriques 1 à 21</b>	<b>323 251</b>	<b>788</b>	<b>322 463</b>
Montant brut des ressources nécessaires	329 706	788	328 918
Montant net des ressources nécessaires	323 251	788	322 463
<b>22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)</b>	—	—	—
<b>Total des ressources</b>	<b>323 251</b>	<b>788</b>	<b>322 463</b>

**Annexe III**  
**Prévisions de dépenses pour la période**  
**allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 :**  
**indications complémentaires**

**A. Paramètres budgétaires (propres à la Mission)**

	<i>Prévisions de dépenses</i>			<i>Explication</i>	
	<i>Prévision antérieure</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Coût unitaire ou journalier</i>		<i>Coût mensuel</i>
			<i>(En dollars des États-Unis)</i>		
<b>1. Indemnité de subsistance (missions)</b>					
Observateurs militaires	65		72	Le taux de l'indemnité de subsistance (missions) a augmenté à compter du 1er mai 1996. Voir la section C de la présente annexe.	
Contingents (officiers d'état-major)	30		35		
Police civile	65		72		
Personnel civil international					
SGA/SSG	72		90		
D-2/D-1	68		79		
Autres classes	65		72		
<b>2. Frais de voyage (aller simple)</b>					
Observateurs militaires	2 700		2 700		
Contingents	600		600		
Police civile	2 700		2 700		
<b>3. Personnel militaire</b>					
Observateurs militaires	350	350			
Infanterie	5 155	5 155			
Soutien logistique	1 845	1 845			
<b>4. Détente et loisirs (par personne)</b>	4			4	
<b>5. Rations (par jour)</b>	10		10		
<b>6. Personnel civil</b>					
Police civile	260	260			
Personnel international	417	381		Voir la section C de la présente annexe.	
Personnel local	297	297			
Volontaires des Nations Unies	75	75			
<b>7. Personnel local</b>					
Traitements nets	1 050			1 050	
Dépenses communes de personnel	158			158	
Contributions du personnel	83			83	
<b>8. Prime de risque</b>					
Personnel international	902			902	
Personnel local	210			210	
<b>9. Volontaires des Nations Unies</b>	4 500			4 100	
				Voir la section C de la présente annexe.	

	Prévisions de dépenses			Explication
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût unitaire ou journalier	
			Coût mensuel (En dollars des États-Unis)	
<b>10. Locations de locaux</b>				
Hébergement du personnel civil (par personne)	1 027		1 027	
Hébergement des Volontaires des Nations Unies (par personne)				Compris dans l'hébergement du personnel civil.
<b>11. Éclairage, chauffage, énergie et eau</b>				
Eau	25 000		25 000	
Gaz et combustible de chauffage	3 000		3 000	
Carburant pour groupes électrogènes	50 400		50 400	
<b>12. Remise en état des infrastructures</b>				
Réparation des ponts	6		6	
<b>13. Véhicules</b>				
Véhicules civils	1 220	1 220		
Véhicules militaires	1 109	1 109		
Remorques (appartenant à l'ONU)	188	188		
Remorques (appartenant aux contingents)	344	344		
<b>14. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules (par véhicule)</b>				
Véhicules civils	185		120	Calculé sur la base des dépenses effectives.
Véhicules militaires	330		300	Idem.
Remorques (appartenant à l'ONU)	185		120	Idem.
Remorques (appartenant aux contingents)	330		300	Idem.
<b>15. Essence</b>				
Véhicules civils	121 220		121 220	
Véhicules militaires	110 192		110 192	
<b>16. Assurance</b>				
Véhicules civils	15 605		15 605	
Véhicules militaires	30 271		30 271	
<b>17. Hélicoptères</b>				
Nombre	7	7		
Frais de location (50 heures de base, par appareil)	35 600		35 600	
Carburant (par appareil)	7 358		7 358	
Assurance (par appareil)	167		167	
<b>18. Avions</b>				
Nombre	13	13		
<b>19. Beechcraft B-200</b>				
Heures de base (75 par appareil)	55 000		55 000	
Heures supplémentaires (25 par appareil)	8 750		8 750	
Carburant (par appareil) (heures de base)	4 808		4 808	
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	1 603		1 603	
Assurance (par appareil)	1 050		1 050	

	Prévisions de dépenses			Explication
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût unitaire	
			Coût ou journalier (En dollars des États-Unis)	
			Coût mensuel	
<b>20. Beechcraft B-200</b>		1		
Heures de base (35 par appareil)	49 100		49 100	
Heures supplémentaires (25 par appareil)	10 000		10 000	
Carburant (par appareil) (heures de base)	2 244		2 244	
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	1 603		1 603	
Assurance (par appareil)	—		—	
<b>21. Casa C-212</b>		5		
Heures de base (75 par appareil)	112 500		112 500	
Heures supplémentaires (25 par appareil)	15 000		15 000	
Carburant (par appareil) (heures de base)	5 344		5 344	
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	1 781		1 781	
Assurance (par appareil)	—		—	
<b>22. Cessna C-208B</b>		3		
Heures de base (75 par appareil)	50 000		50 000	
Heures supplémentaires (25 par appareil)	8 750		8 750	
Carburant (par appareil) (heures de base)	5 344		5 344	
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	1 781		1 781	
Assurance (par appareil)	—		—	
<b>23. Lockheed L-100</b>		1		
Heures de base (75 par appareil)	239 700		239 700	
Heures supplémentaires (60 par appareil)	150 000		150 000	
Carburant (par appareil) (heures de base)	33 628		33 628	
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	26 903		26 903	
Assurance (par appareil)	—		—	
<b>24. Lockheed L-100</b>		1		
Heures de base (75 par appareil)	223 625		223 625	
Heures supplémentaires (60 par appareil)	126 000		126 000	
Carburant (par appareil) (heures de base)	33 628		33 628	
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	26 903		26 903	
Assurance (par appareil)	—		—	
<b>25. Ilyouchine IL-76</b>		—		
Heures de base (75 par appareil)	135 000		—	Contrat ayant pris fin en avril 1996.
Heures supplémentaires (50 par appareil)	70 000		—	
Carburant (par appareil) (heures de base)	117 411		—	
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	78 274		—	
Assurance (par appareil)	—		—	



	Prévisions de dépenses				Explication
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût unitaire	Coût	
			ou journalier	mensuel	
			(En dollars des États-Unis)		
<b>26. Boeing 727</b>		—			
Heures de base (60 par appareil)	—		124 600		Destiné à remplacer l'Ilyouchine IL-76 à compter du 23 octobre 1996.
Heures supplémentaires (30 par appareil)	—		49 500		
Carburant (par appareil) (heures de base)	—		51 230		
Carburant (par appareil) (heures supplémentaires)	—		25 600		
Assurance (par appareil)	—		—		
<b>27. Indemnité de subsistance des équipages</b>	—		3 500		Voir la section C de la présente annexe.
<b>28. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes</b>					
Droits d'atterrissage et manutention au sol	15 000		15 000		
<b>29. Communications par réseaux commerciaux</b>					
Location d'un répéteur transpondeur	24 375		24 375		
Terminaux INMARSAT A (par terminal)	5 000		5 000		
Terminaux INMARSAT C (par terminal)	2 200		2 200		
Terminaux INMARSAT M (par terminal)	5 000		5 000		
Utilisation des lignes téléphoniques locales	24 000		24 000		
Valise diplomatique, télécopie et télex	10 000		10 000		
Frais d'affranchissement pour les soldats des contingents	19 600		19 600		
<b>30. Services divers</b>					
Vérification des comptes	16 500		16 500		
Services contractuels					
Contrat de soutien logistique	1 472 600		1 602 700		Voir la section C de la présente annexe.
Services de restauration	2 900		—		
Services de blanchissage (personnel civil)	900		900		
Services de blanchissage et fourniture de produits d'hygiène personnel (soldats du contingent)	35 000		10 000		Voir la section C de la présente annexe.
Services de sécurité	250 000		250 000		
Services et traitements médicaux	10 000		10 000		
Demandes d'indemnisation et règlements	5 000		2 500		Calculé sur la base des dépenses effectives.
Dépenses de représentation	1 500		750		Idem.
Autres services	16 100		16 100		
<b>31. Fournitures diverses</b>					
Papeterie et fournitures de bureau	32 000		32 000		
Fournitures médicales	75 000		75 000		
Fournitures sanitaires et de nettoyage	20 700		20 700		
Abonnements	600		600		
Fournitures électriques	25 000		25 000		

	<i>Prévisions de dépenses</i>		<i>Explication</i>	
	<i>Prévision antérieure</i>	<i>Effectif moyen</i>		
		<i>Coût unitaire ou journalier</i>	<i>Coût mensuel</i>	
		<i>(En dollars des États-Unis)</i>		
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	42 740		25 000	Calculé sur la base des dépenses effectives.
Fournitures pour la défense des périmètres	35 000		35 000	
Cartes d'état-major	3 400		3 400	
Intendance et magasins	70 000		70 000	
<b>32. Programmes d'information</b>				
Fournitures et accessoires	9 500		9 500	
Coûts de production du Département de l'information	21 900		10 000	Calculé sur la base des dépenses effectives.
<b>33. Programmes de déminage</b>				
Salaires et repas	95 700		40 000	Voir la section C de la présente annexe.
Services divers	20 000		20 000	
Fournitures diverses	118 300		70 000	Voir la section C de la présente annexe.
<b>34. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées</b>	20 000		20 000	

## B. Dépenses prévues non renouvelables

(En dollars des États-Unis)

	<i>Nombre actuel</i>	<i>Remplacements</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
<b>1. Dépenses afférentes au personnel militaire</b>					—
<b>2. Dépenses afférentes au personnel civil</b>					—
<b>3. Locaux/hébergement</b>					—
<b>4. Remise en état des infrastructures</b>					—
<b>5. Transports</b>					
<i>a) Achat de véhicules</i>			<sup>a</sup>		
Jeep 4 x 4 (légères)	415	35		20 500	717 500
Berlines légères	90				
Berlines moyennes	13				
Berlines lourdes	5				
Autocars légers	138	8		19 000	152 000
Autocars moyens	5				
Chariots élévateurs à fourche légers	10				
Chariots élévateurs à fourche moyens	13				
Chariots élévateurs à fourche lourds	5				
Fourgonnettes légères	213				
Camions légers	15	75		11 200	840 000
Camions moyens	86				
Camions-ateliers mobiles	1				
Balayeuses	1				
Camions à benne	4				
Camions-grues moyens	11				
Camions-citernes à eau lourds	5				
Camions frigorifiques 6 x 4	1				
Camions tracteurs	4				
Ambulances	3				
Dépanneuses	9				
Chargeuses à pelle	5				
Niveleuses	5				
Chargeuses-pelleteuses	2				
Bouteurs (blindés)	3				
Rouleaux compresseurs (8 tonnes)	2				
Unité tracteur, 6 x 6	38				
	<b>1 102</b>				
Chariots de manutention de conteneurs	4				
Remorque surbaissée (40 tonnes)	5				
Remorque à plate-forme (40 tonnes)	15				
Remorque-citerne à eau (20 000 litres)	10				

	<i>Nombre actuel</i>	<i>Remplacements</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Remorque-citerne à eau (2 200 litres)	23				
Remorque-citerne à eau (1 500 litres)	92				
Remorque-citerne à carburant (30 000 litres)	4				
Remorque-citerne à carburant (20 000 litres)	3				
Remorque-citerne à carburant (2 200 litres)	31				
Remorque de voiture de pompier	1				
	<b>188</b>				
<b>Total partiel</b>	<b>1 290</b>	<b>118</b>			<b>1 709 500</b>
Fret (15 %)					256 425
<b>Total partiel</b>					<b>1 965 925</b>
Transferts de la MINUAR (déduction)					(1 709 500)
<b>Total partiel, rubrique 5 a)</b>					<b>256 425</b>
<i>b) Location de véhicules</i>					—
<i>c) Matériel d'atelier</i>					—
<i>d) Pièces de rechange, réparations et entretien</i>					—
<i>e) Carburants et lubrifiants</i>					—
<i>f) Assurance</i>					—
<b>Total, rubrique 5</b>					<b>256 425</b>
<b>6. Opérations aériennes</b>					—
<b>7. Opérations navales</b>					—
<b>8. Transmissions</b>					
<i>a) Éléments complémentaires</i>					
<i>Matériel de transmissions</i>					
<i>Matériel VHF</i>					
Antennes fixes (communications générales)	107				
Antennes fixes (communications air-sol)	6				
Appareils mobiles (communications générales)	581				
Appareils portatifs (communications générales)	790				
Walkies-talkies (communications air-sol)	19				
Appareils portatifs (liaison sécurisée)	36				
Répéteurs (communications générales)	60				
Antenne colinéaire, boucle delta	232				
<i>Matériel HF</i>					
Antennes fixes (communications générales)	188				
Appareils mobiles (communications générales)	296				
Antennes à capteur vertical	183				
Mâts d'antenne	50				
<i>Matériel de satellite</i>					
Terminaux INMARSAT A	18				
Terminaux INMARSAT C	118				

	<i>Nombre actuel</i>	<i>Remplacements</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Terminaux INMARSAT M	1				
Station terrienne centrale (4,5 mètres)	1				
Station terrienne VSAT (3,7 mètres)	8				
Récepteurs du système de positionnement universel (GPS)	8				
Modules de mise à niveau du système de multiplexage Timeplex	1				
Système de liaison aérienne	3				
<i>Matériel hertzien</i>					
Liaison numérique (8 voies)	1				
Liaison numérique (30 voies)	2				
<i>Matériel téléphonique</i>					
Liaisons téléphoniques de campagne	30				
Mise à niveau des centraux	1				
Centraux téléphoniques (100 lignes)	9				
Centraux téléphoniques (900 lignes)	1				
Téléphones cellulaires	8				
Appareils téléphoniques	500				
<i>Matériel divers</i>					
Encodeurs Cryptofax	4				
Télécopieurs	61				
Panneaux photovoltaïques	86				
Batteries	500				
Transformateurs (24 à 12 VDC)	100				
Chargeurs de batteries de forte puissance	110				
Alimentation sans interruption (5 kVA)	6				
<b>Total partiel, rubrique 8 a)</b>					—
<i>b) Pièces de rechange et fournitures</i>					—
<i>c) Matériel d'atelier et d'essai</i>					—
<i>d) Communications par réseaux commerciaux</i>					—
<b>Total, rubrique 8</b>					—
<b>9. Matériel divers</b>					
<i>a) Matériel de bureau</i>					
Bureaux	900	40		300	12 000
Fauteuils	1 800	40		70	2 800
Classeurs	700	25		290	7 250
Étagères	150	20		150	3 000
<b>Total partiel</b>	<b>3 550</b>	<b>125</b>			<b>25 050</b>

	Nombre actuel	Remplacements	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Coût unitaire	Coût total
<i>b) Matériel de traitement électronique des données</i>					
Ordinateurs		150		2 400	360 000
Mise à niveau et maintenance des logiciels					30 000
<b>Total partiel</b>					<b>390 000</b>
En stock					(360 000)
Fret (15 %)					54 000
<b>Total partiel</b>					<b>84 000</b>
<i>c) Matériel médical et dentaire</i>					
					50 000
<i>d) Matériel d'hébergement</i>					
		165		300	49 500
<i>e) Matériel divers</i>					
Étalonnage numérique et test de pression					5 000
Matériel de sécurité et de lutte contre l'incendie					25 000
Climatiseurs		15		1 000	15 000
Étagères industrielles					15 000
Chariots (hydrauliques et à commande manuelle)		4		5 000	22 000
<b>Total partiel</b>					<b>82 000</b>
<b>Total, rubrique 9</b>					<b>290 550</b>
<b>10. Fournitures et services</b>					—
<b>11. Fournitures et services liés aux élections</b>					—
<b>12. Programmes d'information</b>					
<i>Matériel</i>					
Logiciels d'édition électronique en anglais, français et portugais	—				6 350
Lecteur optique à haute résolution	—				2 250
Matériel de graphisme divers	—				1 400
<b>Total, rubrique 12</b>					<b>10 000</b>
<b>13. Programmes de formation<sup>b</sup></b>					25 000
<b>14. Programmes de déminage</b>					
<i>Matériel de déminage</i>					
Uniformes (ensembles complets)	—		1 705	68	115 940
<i>Matériel de bureau pour l'école de déminage</i>					
Bureaux	23		65	300	19 500
Fauteuils	17		70	70	4 900
Classeurs	3		45	290	13 050
Téléphones	—		18	100	1 800
Télécopieurs	—		1	800	800
Machines à écrire	—		2	500	1 000
Matériel photographique pour cartes d'identité	—		1	500	500
Rétroprojecteurs	2		3	1 000	3 000
Projecteurs de diapositives/écrans	—		3	500	1 500

	<i>Nombre actuel</i>	<i>Remplacements</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Projecteurs de diapositives (35 mm)	—		2	1 000	2 000
Tableau blanc (grand)	4		10	100	1 000
Bureaux d'étudiant	—		100	100	10 000
Chaises d'étudiant	—		100	50	5 000
Chevalets	—		5	50	250
Jeux de matériel de formation au déminage	—		2	2 000	4 000
Photocopieuse à faible débit	2		6	3 000	18 000
Tables pliantes	17		30	120	3 600
<b>Total partiel</b>					<b>89 900</b>
<b>Total, rubrique 14</b>					<b>205 840</b>
<b>15. Aide au désarmement et à la démobilisation</b>					—
<b>16. Fret aérien et de surface</b>					—
<b>17. Système intégré de gestion</b>					—
<b>18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>					—
<b>19. Contributions du personnel</b>					—
<b>Total, rubriques 1 à 19</b>					<b>787 815</b>

<sup>a</sup> On entend par remplacement le transfert de matériel venant de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

<sup>b</sup> Voir la section C de la présente annexe pour explications supplémentaires.

## C. Explications supplémentaires

1. *Indemnités de subsistance (missions) versées aux observateurs militaires, à des membres des contingents (officiers d'état-major), aux observateurs de la police civile et au personnel civil international.* Les prévisions de dépenses tiennent compte de la décision, prise à la suite d'une enquête effectuée en mars-avril 1996 dans la zone de la mission, d'augmenter l'indemnité de subsistance (missions) de 65 dollars à 72 dollars à compter du 1er mai 1996. Pour le personnel civil international occupant des postes des classes D-1/D-2 et des postes de sous-secrétaire général et secrétaire général adjoint, cette indemnité est majorée respectivement de 10 % et de 25 %. S'agissant des officiers d'état-major membres des contingents, il a également été tenu compte d'une augmentation de l'indemnité de repas, qui est passée de 30 dollars à 35 dollars par personne et par jour, ce qui correspond à l'élément repas de l'indemnité de subsistance (missions).
2. *Traitements du personnel international, dépenses communes de personnel et contributions du personnel.* Il a été tenu compte de ce que les effectifs civils internationaux autorisés pour la période visée ont diminué par rapport aux prévisions initiales (381 au lieu de 417). En revanche, les calculs ne tiennent pas compte des dépenses afférentes au poste D-1 de la Division électorale, qui a été suspendu en attendant que des progrès aient été enregistrés concernant les élections en Angola.
3. *Volontaires des Nations Unies.* Les montants indiqués font apparaître une baisse due au fait que la prime de risque versée aux Volontaires stationnés ailleurs qu'à Luanda est passée de 902 dollars à 400 dollars par mois à compter du 1er juillet 1996. Les prévisions de dépenses s'établissent désormais à 4 100 dollars par volontaire au lieu de 4 500 dollars.
4. *Pièces de rechange, réparations et entretien (transports).* Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là et sont inférieures aux prévisions initiales; ainsi, alors que l'on prévoyait initialement des dépenses mensuelles de 185 dollars par véhicule appartenant aux Nations Unies et 330 dollars par véhicule appartenant aux contingents, ces chiffres ont respectivement été ramenés à 120 dollars et 300 dollars.
5. *Location/affrètement et carburants et lubrifiants (avions).* Il a été tenu compte de ce que l'Ilyouchine IL-76 a été remplacé à compter du 23 octobre 1996 par un Boeing 727. La durée de la location de ce dernier étant plus courte (81 mois pour la période visée) et le coût de la location et des carburants et lubrifiants étant moins élevés, les montants demandés sont inférieurs aux prévisions initiales.
6. *Indemnité de subsistance des équipages.* Cette indemnité, qui n'avait pas été prise en compte dans les prévisions initiales, a été calculée sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là et est estimée en moyenne à 3 500 dollars par mois. Elle est payable lorsque les équipages doivent effectuer de courts séjours (généralement d'un jour sur l'autre) hors de la zone de la mission, à l'occasion de voyages officiels soit au Bureau de l'UNAVEM en Afrique du Sud, soit vers d'autres destinations, dans le cadre des activités de coordination du processus de paix.
7. *Matériel informatique.* Les prévisions de dépenses tiennent compte de ce qu'il faut remplacer 150 micro-ordinateurs de type 386 par du matériel provenant d'autres opérations de maintien de la paix ainsi que de la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Les dépenses sont estimées à 54 000 dollars pour le fret et 30 000 dollars pour la mise à niveau et la maintenance des logiciels d'application.
8. *Pièces de rechange, réparations et entretien (matériel divers).* Les ressources demandées, calculées sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là, sont inférieures aux prévisions de dépenses initiales (25 000 dollars par mois au lieu de 35 000 dollars).
9. *Services contractuels.* Les ressources demandées font apparaître une augmentation des dépenses relatives aux services d'appui logistique. Au terme du contrat y relatif, renouvelé à compter du 19 juillet 1996, le plafond des dépenses s'établit à 13 738 000 dollars pour la période de six mois suivant la date de renouvellement. Sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là, les prévisions de dépenses, estimées à 70 % du montant plafond et calculées au prorata pour la période visée, s'établissent à 1 602 700 dollars par mois. Par ailleurs, toujours sur la base des dépenses effectivement encourues, il a été tenu



compte de ce qui suit : a) aucune dépense ne devrait être engagée au titre des services de restauration pour sept policiers locaux, lesquels assurent des services de sécurité en échange d'un repas, en lieu et place de rémunération; et b) les dépenses au titre des services de blanchissage et de la fourniture de produits d'hygiène personnelle destinés aux membres des contingents devraient être moins importantes que prévu, passant de 35 000 dollars à 10 000 dollars par mois en moyenne. Les dépenses au titre des services de blanchissage destinés au personnel civil ne devraient pas varier.

10. *Demandes d'indemnisation et règlements, et dépenses de représentation.* Calculées sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là, les prévisions de dépenses sont inférieures aux prévisions initiales et s'établissent à 2 500 dollars par mois pour les demandes d'indemnisation et règlements et à 750 dollars par mois pour les dépenses de représentation.
11. *Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants.* Les ressources demandées, calculées sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là, sont inférieures aux prévisions initiales (25 000 dollars par mois au lieu de 42 750 dollars).
12. *Dépenses de production du Département de l'information.* Les ressources demandées, calculées sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là, sont inférieures aux prévisions initiales (10 000 dollars par mois au lieu de 21 900 dollars).
13. *Fournitures et services de déminage, et coût des opérations de déminage.* Les ressources demandées, calculées sur la base des dépenses effectivement encourues jusque-là, sont inférieures aux prévisions de dépenses initiales concernant les traitements et rations alimentaires (40 000 dollars au lieu de 95 700 dollars) et les fournitures diverses (70 000 dollars au lieu de 118 300 dollars).

## Annexe IV

### Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période allant du début de la Mission au 31 décembre 1996 (au 31 octobre 1996)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
<b>A. État récapitulatif des ressources</b>		
<i>1. Ressources</i>		
3 janvier 1989-2 janvier 1990 Crédits ouverts (résolution 43/231)	9 193,0	8 962,0
3 janvier 1990-2 janvier 1991 Crédits ouverts (résolution 44/190)	5 826,4	5 616,4
3 janvier-2 août 1991 Crédits ouverts (résolution 45/246)	4 381,9	4 223,9
1er juin-31 décembre 1991 Crédits ouverts (résolution 45/269)	49 467,0	49 132,9
1er janvier-31 octobre 1992 Crédits ouverts (résolutions 46/195 A et B)	57 876,7	56 062,0
1er novembre 1992-28 février 1993 Crédits ouverts (décision 47/450 C)	25 258,8	24 218,0
1er mars-30 avril 1993 Crédits ouverts (décision 47/450 C)	1 518,4	1 632,4
1er mai-15 juillet 1993 Crédits ouverts (décision 47/450 C)	5 948,7	5 724,0
16 juillet-15 septembre 1993 Crédits ouverts (décision 47/450 C)	3 882,3	3 742,1
16 septembre-15 décembre 1993 Crédits ouverts (résolution 48/241)	5 500,0	5 253,9
16 décembre 1993-16 mars 1994 Crédits ouverts (résolution 48/241)	6 478,8	6 097,7
17 mars-31 mai 1994 Crédits ouverts (résolution 48/241)	5 246,8	4 992,4
1er juin-30 septembre 1994 Crédits ouverts (résolution 49/227 A)	8 986,7	8 591,2
1er octobre 1994-8 février 1995 Crédits ouverts (résolution 49/227 A)	11 844,8	11 295,3
9 février-31 décembre 1995 Crédits ouverts (résolution 49/227 B)	150 000,0	148 000,0
9 février-31 décembre 1995 Crédits ouverts (résolution 50/209 A)	34 851,5	36 216,2
9 août-31 décembre 1995 Crédits ouverts (résolution 50/209 B)	65 912,9	63 067,7
1er janvier-8 février 1996 Crédits ouverts (résolution 50/209 A)	36 698,4	36 049,7
9 février-8 mai 1996 Crédits ouverts (résolution 50/209 B)	84 687,3	83 190,3
9 mai-30 juin 1996 Crédits ouverts (résolution 50/209 B)	47 988,9	47 140,6
1er juillet-31 décembre 1996 Crédits ouverts (résolution 50/209 B)	170 118,5	166 984,1
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>791 667,7</b>	<b>776 192,7</b>

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
<b>2. Dépenses de fonctionnement</b>		
3 janvier 1989-2 janvier 1990	8 263,2	8 071,5
3 janvier 1990-2 janvier 1991	5 825,1	5 610,6
3 janvier-31 mai 1991	2 827,6	2 722,3
1er juin-31 décembre 1991	49 437,9	49 108,7
1er janvier-31 octobre 1992	59 002,2	57 187,5
1er novembre 1992-28 février 1993	20 194,3	19 465,7
1er mars-15 septembre 1993	15 018,4	14 419,3
16 septembre 1993-30 juin 1994	19 141,6	18 234,4
1er juillet-30 septembre 1994	6 888,1	6 594,1
1er octobre 1994-8 février 1995	11 306,9	10 792,9
9 février-31 décembre 1995	220 227,4	216 898,1
1er janvier-30 juin 1996 (pro forma)	179 120,7	176 126,7
1er juillet-31 décembre 1996 (pro forma)	170 118,5	166 984,1
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>767 371,9</b>	<b>752 215,9</b>
<b>Total, 1 moins 2</b>	<b>24 295,8</b>	<b>23 976,8</b>
<b>3. Sommes portées au crédit des États Membres</b>		
1er mai-31 décembre 1991	1 421,7	1 351,3
1er mars-30 avril 1993	1 518,4	1 632,4
Période terminée le 15 septembre 1993	1 082,5	1 082,5
17 mars-31 mai 1994	182,7	106,8
1er octobre 1994-8 février 1995	537,9	502,4
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>4 743,2</b>	<b>4 675,4</b>
<b>4. Solde non utilisé</b>	<b>19 552,6</b>	<b>19 301,5</b>
<b>B. Situation de trésorerie</b>		
<b>1. Recettes</b>		
Contributions réglées (voir par. 10 du présent rapport)	612 892,2	612 892,2
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
Intérêts créditeurs	3 100,0	3 100,0
Recettes diverses	1 300,0	1 300,0
Sommes portées au crédit des États Membres	(1 082,5)	(1 082,5)
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>616 209,7</b>	<b>616 209,7</b>

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
2. <i>À déduire : dépenses de fonctionnement</i>		
3 janvier 1989-2 janvier 1990	8 263,2	8 071,5
3 janvier 1990-2 janvier 1991	5 825,1	5 610,6
3 janvier-31 mai 1991	2 827,6	2 722,3
1er juin-31 décembre 1991	49 437,9	49 108,7
1er janvier-31 octobre 1992	59 002,2	57 187,5
1er novembre 1992-28 février 1993	20 194,3	19 465,7
1er mars-15 septembre 1993	15 018,4	14 419,3
16 septembre 1993-30 juin 1994	19 141,6	18 234,4
1er juillet-30 septembre 1994	6 888,1	6 594,1
1er octobre 1994-8 février 1995	11 306,9	10 792,9
9 février-31 décembre 1995	220 227,4	216 898,1
1er janvier-8 février 1996 (pro forma)	36 698,4	36 049,7
9 février-8 mai 1996 (pro forma)	84 687,3	83 190,3
9 mai-30 juin 1996 (pro forma)	47 988,9	47 140,6
1er juillet-31 décembre 1996 (pro forma)	170 118,5	166 984,1
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>757 625,8</b>	<b>742 469,8</b>
3. <i>Déficit prévu</i>	(141 416,1)	(126 260,1)

## **Annexe V**

### **Services contractuels d'appui logistique : administration et domaines d'activité**

#### **A. Administration**

1. Les services d'appui logistique, qui font l'objet d'un contrat ayant été renouvelé avec effet au 19 juillet 1996, emploieront 1 127 agents locaux et 233 agents internationaux, tant qualifiés que semi-qualifiés, qui seront chargés de nombreuses tâches dans le cadre de 13 grands groupes de projets devant être entrepris dans la zone de la mission. Certains des effectifs recrutés sur le plan international assumeront des fonctions de chef d'équipe et seront chargés, en cette qualité, de veiller aux intérêts de l'entreprise qui les emploie plutôt qu'à ceux de l'Organisation.
2. Le contrat relatif à ces services est administré par le Groupe de la gestion des marchés de l'UNAVEM, au sein duquel quatre personnes recrutées sur le plan international et quatre agents locaux supervisent l'établissement des feuilles d'activité et de travail, l'élaboration de procédures et instructions standard, la présentation et le contrôle des relevés des temps de travail ainsi que des factures et la concordance de la facturation. Les quatre personnes recrutées sur le plan international se chargent aussi de l'essentiel des tâches relatives à l'assurance et au contrôle de la qualité, avec l'aide d'un petit nombre d'officiers d'état-major.
3. Pour ce qui est de l'administration des nombreuses activités réalisées au titre des services contractuels d'appui logistique, il existe, au sein de chaque section de la Division de l'administration, un groupe qui, en coordination avec le Groupe de gestion des marchés, est chargé d'élaborer les directives techniques et de les faire connaître, de livrer les équipements, matériels et fournitures propres à l'ONU, d'établir des critères d'évaluation des résultats, de contrôler ceux-ci et d'assurer l'administration ordinaire du contrat dans leur domaine de compétence.

#### **B. Domaines d'activité**

4. *Alimentation en eau.* L'entreprise se charge de la fourniture et de la maintenance, dans toute la zone de la mission, de services de traitement ou d'épuration de l'eau à l'aide de matériel et d'équipement fournis par les Nations Unies. Ces services concernent 60 bases d'opération, 6 centres de commandement régionaux, 6 postes de commandement de bataillons et deux centres de logistique.
5. *Travaux de génie et de construction.* L'entreprise se charge d'aider à maintenir en état la façade et l'intérieur des locaux occupés, utilisés ou désignés par l'UNAVEM, assure des travaux généraux de réfection, de réparation et de construction, en particulier pour ce qui est des infrastructures, et s'occupe de la lutte contre l'incendie.
6. *Transmissions.* L'entreprise se charge de l'installation, de la maintenance, de la réparation et de la remise en état du matériel de transmissions des salles radio, des centraux téléphoniques, des six centres de commandement régionaux et des deux centres de logistique.
7. *Carburants.* L'entreprise se charge de la mise en place et de la maintenance des dépôts de carburant. Elle tient le compte des entrées et sorties de carburant et assure l'approvisionnement des six centres de commandement régionaux ainsi que le conditionnement à destination des bases d'opération et des lieux de stationnement des compagnies. Elle exploite en outre quatre points de ravitaillement, dont une station-service polyvalente, dans les centres de commandement régionaux. Enfin, elle assure le conditionnement de l'essence avion destinée à divers centres aériens de la zone de la mission et le ravitaillement des avions aux centres régionaux de commandement, aux aérodromes et aux centres de logistique de Luanda et Lobito.

8. *Entretien et réparation du matériel.* L'entreprise se charge de réparer, d'entretenir et de remettre en état le matériel, y compris les véhicules lourds et légers, militaires et civils, et autres moyens de transport et de manutention.
9. *Services généraux.* L'entreprise se charge de fournir des services généraux tels que gestion et évacuation des déchets, nettoyage et entretien des locaux et des terrains, lutte contre les animaux nuisibles, salubrité et protection de l'environnement et pompes funèbres.
10. *Entrepôts.* L'entreprise se charge de gérer, à raison de 10 heures par jour, tout ce qui a trait à la fourniture et à l'entreposage des rations de secours, des réserves en eau, des fournitures diverses, des matériaux de construction, des fournitures pour la défense des périmètres, des pièces de rechange pour les véhicules, du matériel informatique et du matériel divers.
11. *Contrôle du matériel.* L'entreprise se charge de la gestion et du contrôle du matériel appartenant tant aux Nations Unies qu'aux contingents et veille notamment à ce que les biens non consommables soient correctement inventoriés, étiquetés, catalogués, enregistrés et localisés.
12. *Transports terrestres.* L'entreprise se charge de fournir les chauffeurs et autres personnels requis pour exploiter le parc de véhicules des Nations Unies, notamment pour ce qui est de la gestion des cargaisons de marchandises, des procédures d'expédition et d'enregistrement et de la gestion des ressources. Elle peut aussi être amenée à assurer le transport du personnel, de l'eau, des carburants, du courrier, etc.
13. *Ports et aérodromes.* L'entreprise se charge d'assurer des services à l'appui des opérations aériennes d'UNAVEM III, en particulier pour ce qui est du contrôle des mouvements. Les services fournis porteront notamment sur le trafic des passagers et des marchandises, le contrôle des mouvements, la gestion des aérodromes et l'établissement de rapports périodiques de situation et d'exploitation. Elle se charge également de recruter des manutentionnaires, d'administrer les aires de quai et d'accostage et assurer les opérations connexes, et de suivre et gérer l'expédition de marchandises par voie maritime.
14. *Traitement électronique de l'information.* L'entreprise se charge de prêter assistance, selon que de besoin, à la Section des systèmes intégrés de gestion et aux centres de commandement régionaux, notamment pour ce qui est de l'installation, de la maintenance, des opérations de diagnostic et de la réparation du matériel informatique et matériel connexe, des réseaux locaux et de l'assistance aux utilisateurs.
15. *Services d'appui régionaux.* L'entreprise se charge de l'appui aux centres de commandement régionaux et aux bases d'opération, notamment pour ce qui est de l'administration des camps, des travaux de construction, de réparation et d'entretien, des services d'approvisionnement, de la gestion et de l'administration du matériel et des services de nettoyage.
16. *Zones de cantonnement.* L'entreprise se charge de fournir le personnel requis pour mettre en place, entretenir et exploiter 15 zones de cantonnement sur l'ensemble du territoire angolais et en assurer l'appui. Elle est en particulier responsable de la construction du site, de la mise en place des installations sanitaires et autres, de l'alimentation en eau, de la constitution de réserves, des services généraux d'entretien et de réparation des sites et, selon que de besoin, du démantèlement des équipements et installations une fois venue à son terme la phase de cantonnement.